

Communiqué de presse

GIPS, le GIE informatique d'APICIL s'appuie sur l'expertise d'APL pour rénover et fiabiliser son datacenter principal

Les travaux de réhabilitation du datacenter principal du GIPS (GIE du Groupe APICIL) ont été réalisés sans arrêter la production informatique, dans le respect des délais et de l'enveloppe budgétaire.

Ivry sur Seine, le 22 octobre 2013 – APL, expert en datacenters, annonce que le GIPS, groupement d'intérêt économique créé par les groupes de protection sociale APICIL et IRCEM, lui a confié le pilotage de son projet d'agrandissement et de rénovation de son datacenter, situé à Caluire (69). Les travaux ont été réalisés sans interrompre la production informatique et dans le respect des délais et du budget.

Le PCA au cœur de la modernisation des datacenters

Le Groupement Informatique de la Protection Sociale (GIPS) est un groupement d'intérêt économique créé par les groupes de protection sociale APICIL et IRCEM : sa mission est de mutualiser leurs ressources et leurs investissements informatiques, mais aussi de gérer l'évolution de leurs systèmes d'informations. Depuis 2011, le GIPS propose ses services à d'autres mutuelles. Ses 120 collaborateurs gèrent et font évoluer 350 applications métiers en environnement multi-technologique (Unix, Linux, Windows, AS/400, MVS...).

A sa création, en 2004, le GIPS dispose de 2 datacenters : le site principal est situé à Villeurbanne, tandis que le site secondaire est à Caluire. En 2011, le GIPS décide de mettre en place un plan de continuité d'activité. Au terme d'un audit, il apparaît que les deux datacenters doivent être rénovés, afin d'améliorer la redondance, garantir un haut niveau de continuité de service et accroître les capacités d'hébergement. Toutefois, en raison des limites capacitaires et structurelles du site de Villeurbanne, le site de Caluire devra devenir le site principal du groupement. Il sera entièrement restauré de manière prioritaire, avec une contrainte forte : le maintien de la production informatique pendant les travaux.

La réhabilitation d'un datacenter existant : un projet complexe

En raison de la complexité du projet, le GIE lance un appel d'offres pour la réalisation et le suivi des travaux du datacenter de Caluire. Avec sa triple expertise bâtiment, électricité-refroidissement et réseaux, APL obtient le marché. Le projet est lancé en 2012 avec deux objectifs prioritaires : agrandir le site de Caluire de 80 à 130 m² par la récupération de locaux adjacents d'une part ; et procéder à l'ensemble des travaux sans arrêt de la production d'autre part. *« Le nécessaire maintien de l'activité sur les deux sites, les travaux à réaliser sur le bâtiment à proximité des machines de production et l'impossibilité de "pousser les murs" nécessitent une expertise forte et une gestion de projet très rigoureuse »,* explique Thierry Jouseau, Directeur des Opérations du GIPS.

Les équipes APL ont tout d'abord créé des locaux techniques pour accueillir les nouvelles infrastructures en redondance 2N : installation de deux chaînes électriques et de deux chaînes de climatisation puis bascule de la production sur ces nouvelles chaînes. Elles ont ensuite mis en place une cloison séparative étanche anti-poussière entre la salle

informatique existante et la zone d'extension à aménager. Les travaux se sont déroulés sans interruption de la production informatique avec, dans un premier temps, la démolition du mur de séparation, l'aménagement de l'extension, puis l'installation de nouvelles baies informatiques avec leurs infrastructures électriques et de climatisation.

Pour permettre la réhabilitation de la salle d'origine, les équipements IT ont été installés dans la zone rénovée. Une fois l'étape de réhabilitation achevée, le datacenter réaménagé a été entièrement sécurisé, avec notamment, la mise en place de systèmes de vidéo-surveillance, détection d'intrusion, détection/extinction incendie, etc. *« Comme prévu, le 15 décembre 2012, nous avons opéré la bascule, poursuit Thierry Jouseau : arrêt complet de la production, déménagement des équipements et remise en service des équipements, le tout en à peine huit heures ».*

APL, en « chef d'orchestre »

Au total, APL a piloté et coordonné les interventions d'une quinzaine de corps d'état appelés à intervenir sur le chantier (BTP, électriciens, climaticiens, fournisseurs IT, société de transfert des matériels IT...) en liaison avec les équipes internes du GIPS. *« Comme dans tout chantier, nous avons naturellement subi quelques imprévus, précise Thierry Jouseau. Et notamment la modification d'un mur en parpaings pour un matériau plus léger afin de soulager la dalle qui supporte cette cloison, ou encore l'installation d'une solution d'atténuation du bruit des condenseurs de climatisation en bout de bâtiment, afin de ne pas gêner le voisinage ».*

Malgré ces impondérables, et grâce à sa vision globale du chantier, APL a permis au GIPS de mener son projet de réhabilitation de son datacenter principal en respectant l'enveloppe budgétaire prévue à l'origine, ainsi que les délais. La continuité de service a été maintenue : il n'y a eu aucune coupure de production en dehors de celle prévue pour la bascule. *« Les salles qui hébergent nos équipements informatiques ont gagné en surface, en redondance et en fiabilité. Nous sommes désormais en ordre de marche pour passer à l'étape informatique du plan de continuité d'activité. »,* conclut le directeur de production.

A propos d'APL

Créé en 1983, APL intervient sur tout le cycle de vie des datacenters. La société compte parmi les leaders en France dans les domaines suivants : conseil en stratégie d'hébergement, conception réalisation, exploitation technique et optimisation énergétique des centres informatiques. Ses équipes d'ingénieurs experts interviennent en missions d'audit, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre ou réalisent des projets clé en main.

De très grandes sociétés font confiance à APL, telles que Atos Origin, Orange Groupama, Groupe Casino, Groupe Crédit Agricole, Macif, Metro, Sigma ou encore Vinci.

Afin de favoriser le partage d'expérience autour de son domaine d'expertise, APL est membre du Club France for Datacenters, du Cercle I, d'AGORA CRIP, du CLUSIF, de l'ADIRA et de l'EUDCA. APL participe également activement au Code of Conduct, un groupe de travail piloté par la commission européenne qui soutient les meilleures pratiques relatives à l'efficacité énergétique des datacenters. www.apl-france.fr

Contacts presse

Anjuna
Elodie Cassar
elodie.cassar@anjuna.fr
Tél : +33 9 64 15 31 27
GSM : +33 6 80 53 82 94

APL
Anne Le Crenn
anne.lecrenn@apl-france.fr
Tél : 01 46 71 32 32